

# SAUVETEURS - AQUATIQUES SAPEURS-POMPIERS 2021



## Conditions requises et pièces à fournir impérativement pour le dossier :

1.  Fiche d'inscription au stage / fiche de souscription et de disponibilité complétées
2.  Déclaration manuscrite
3.  Charte du sapeur-pompier volontaire (document ci-joint à signer)
4.  Attestation de participation à une session de formation  
*(si une qualification non encore acquise est en cours)*
5.  CERTIFICAT MÉDICAL original datant de MOINS DE 3 MOIS et mentionnant que le candidat ne présente pas de contre-indication à la pratique de la natation et de la course à pied.
6.  Copie de carnet de vaccination
7.  Photocopie du BNSSA ou du MNS ET DE L'ATTESTATION DE RECYCLAGE (pour les titulaires du diplôme)
8.  Photocopie du PSE 1 / PSE 2 ET DE L'ATTESTATION DE FMA OU RECYCLAGE EN COURS DE VALIDITE
9.  Photocopie du permis de conduire\*/ photocopie du permis côtier\* *(pour les titulaires de ce permis)*
10.  1 Relevé d'identité bancaire ou postal
11.  1 Copie de la carte d'identité ou du livret de famille
12.  1 Copie de l'attestation d'assuré social (mentionnant l'ouverture des droits et en cours de validité au moins jusqu'au 30 septembre 2021)
13.  2 Photographies d'identité (à coller sur la fiche d'inscription au stage et la fiche de souscription)

## Pour les candidats actuellement sapeurs-pompiers volontaires dans un autre département

- Fournir une **ATTESTATION** de l'autorité territoriale ou de son représentant autorisant le candidat à souscrire un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier au SDIS 66 et précisant la période durant laquelle cette autorisation est accordée.
- Fournir un certificat médical d'aptitude de votre SDIS en cours de validité au **moins jusqu'au 30 septembre 2021**

*\* Cette qualification est facultative pour l'emploi de sauveteur aquatique.*

Les dossiers d'inscription aux stages de sélection doivent parvenir directement au Service des Ressources Humaines/ Paie-indemnisation **au plus tard le 14/03/2021 obligatoirement par mail** à l'adresse [ressources.humainesSPV@sdis66.fr](mailto:ressources.humainesSPV@sdis66.fr) et ne peuvent en aucun cas être remis directement le jour du stage.

**(Le nombre de places à chacun des stages étant limité, les dossiers seront traités par ordre d'arrivée)**

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES**

1 rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 - Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours



Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours

Groupement : Administration générale  
et Ressources Humaines

## FICHE D'INSCRIPTION AU STAGE

**Sauveteur Aquatique Sapeur-Pompier  
affecté à la surveillance des baignades et  
des activités nautique saison estivale  
2021**

Merci de  
placer votre  
photo ici

NOM\* ..... Prénom\* ..... Age : .....

Date de Naissance\* ..... Lieu\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal : ..... Ville ..... Tél. \* : .....

Email \* : .....

Profession : ..... Situation de Famille : .....

**Personne à prévenir en cas d'accident : \***

**Nom, Prénom :** .....

**Tél.:** ..... **Adresse:** .....

Etes-vous Sapeur-Pompier Volontaire :  OUI  NON Département : .....

J'ai déjà exercé cette fonction au SDIS 66 pendant la saison estivale 2019 et je souhaite participer au stage\*

**S1** Le 4 et 5 avril 2021 et les 10 et 11 avril 2021 ordre de préférence n° .....

\* Le nombre de participants étant limité à 40 stagiaires, il est fortement conseillé de se positionner également sur un autre stage (S2, S3, S4)

Je n'ai jamais exercé cette fonction au SDIS 66 et je confirme ma candidature au stage d'aptitude opérationnelle à la fonction de sauveteur aquatique de sapeurs-pompiers et indique l'ordre de préférence des périodes :

**S2** du 12 au 16 avril 2021 inclus ordre de préférence n° .....

**S3** du 19 au 23 avril 2021 inclus ordre de préférence n° .....

**S4** du 26 au 30 avril 2021 inclus ordre de préférence n° .....

Lieu du Stage : **Base Nautique UDSIS – Quai Jules Verne – 66750 SAINT CYPRIEN**

**PSE 2 :** un stage PSE 2 pourra être proposé gratuitement aux candidats ayant validé leur stage d'aptitude. Les dates seront communiquées lors de celui-ci (nombre de places limité).

Je désire m'inscrire à la formation au PSE 2  Je ne désire pas m'inscrire à la formation au PSE 2

Je soussigné(e) ..... atteste de l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

À ....., le .....  
(Signature)

**\*Les Champs doivent être obligatoirement complétés.**



Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours

Groupement : Administration générale  
et Ressources Humaines

## FICHE DE SOUSCRIPTION et de DISPONIBILITE

### Sapeur-Pompier Volontaire Saisonnier Affecté à la surveillance des baignades et des activités nautiques

### Saison estivale 2021

Merci de  
placer votre  
photo ici

NOM\* ..... Prénom\* : ..... Age : .....

Date de Naissance\* : ..... Lieu\* : .....

DIPLÔMES OBTENUS : (Cocher les cases correspondantes et joindre obligatoirement les photocopies)

PSE1     PSE2     BNSSA     MNS     PERMIS COTIER     PERMIS DE CONDI

Autres Expériences Sauveteur Aquatique (Joindre attestation si expérience non acquise au SDIS 66)

INDIQUEZ VOS DISPONIBILITÉS POUR LA SAISON : (minimum 1 mois plein)

PÉRIODES\* : du ..... au .....

du ..... au .....

du ..... au .....

Autre : .....

Engagement(s) en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier déjà souscrits :

OUI  ▪ NON  Année: .....

Département : .....

Année : .....

Départem

Etes-vous Sapeur-Pompier Volontaire :  OUI -  NON Département : .....

*\*Les Champs doivent être obligatoirement complétés.*

Comment avez-vous eu connaissance que le SDIS 66 recherchait des candidats à un engagement de sapeur-pompier volontaire saisonnier pour la surveillance des baignades et des activités nautiques ?

Presse, Radio     Internet     Relations, amis, famille  
 Autres (précisez) .....

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

1 rue du Lieutenant Gourbault – B.P. 19935 – 66962 Perpignan Cedex 09 - Standard 04.68.63.78.18

Toute correspondance doit être adressée de façon impersonnelle au Directeur Départemental des services d'incendie et de secours

**DOSSIER DE DEMANDE D'ENGAGEMENT EN QUALITE  
DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE SAISONNIER**

**affecté à la surveillance des baignades et des activités nautiques**

**code de la sécurité intérieure, livre VII, titre II, chapitre III, section unique : sapeurs-  
pompiers volontaires**

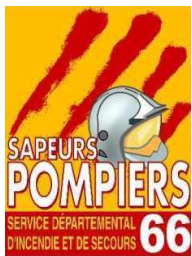
**Reproduire MANUSCRITEMENT la déclaration ci-après dans le cadre prévu à cet effet**

Je déclare jouir de mes droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions, me trouver en position régulière au regard des dispositions du Code du Service National et je m'engage à exercer mon activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

**Déclaration manuscrite**

NOM : ..... Prénom : ..... Date : .....

Signature :



# CHARTRE DU SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage à servir avec honneur, humilité et dignité au sein du corps des sapeurs-pompiers des Pyrénées-Orientales et à avoir un comportement irréprochable lorsque je porte la tenue de sapeur-pompier.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je veillerai à faire preuve d'une disponibilité adaptée aux exigences du service en préservant l'équilibre de ma vie professionnelle, familiale et sociale.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'engage, par ailleurs, à acquérir et maintenir les compétences nécessaires et adaptées à l'accomplissement des missions qui pourraient m'être confiées.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, j'œuvrerai collectivement avec courage et dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je respecterai toutes les victimes dans leur diversité ; je serai particulièrement attentionné face à leur détresse et j'agirai avec le même engagement, la même motivation et le même dévouement.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je ferai preuve de discrétion et de réserve dans le cadre du service et en dehors du service. Je respecterai une parfaite neutralité pendant mon service et j'agirai toujours et partout avec la plus grande honnêteté.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je m'attacherai à l'extérieur de mon service à avoir un comportement respectueux de l'image des sapeurs-pompiers.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je contribuerai à promouvoir cet engagement citoyen, notamment dans le but d'en favoriser le développement au sein des générations futures.

**En tant que sapeur-pompier volontaire**, je participerai aux cérémonies publiques et représenterai le service en tant que de besoin.

**Tout sapeur-pompier volontaire** est rattaché à un cadre juridique spécifique unique :

**Le sapeur-pompier volontaire** exerce ses missions dans des conditions d'hygiène et de sécurité satisfaisantes.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à des indemnités horaires, une protection et des prestations sociales ainsi qu'à une prestation de fin de service.

**Le sapeur-pompier volontaire** a droit à une formation initiale et continue afin qu'il acquière et maintienne à niveau ses compétences. Ces formations peuvent être valorisées tant dans le monde du travail que dans le secteur associatif.

**Le sapeur-pompier volontaire** a le droit de porter les tenues, insignes, fanions et drapeaux lors des cérémonies officielles et des activités du réseau associatif.

Rôle du réseau associatif : Le réseau associatif, fondé sur des structures locales, départementales, régionales et nationales, permet de favoriser et de resserrer les liens qui unissent la communauté des sapeurs-pompiers, des plus jeunes aux vétérans, en un réseau solidaire, source d'échange et de partage.

Le réseau associatif contribue à promouvoir l'image des sapeurs-pompiers volontaires dans la société.

Le réseau associatif veille également aux intérêts moraux et matériels des sapeurs-pompiers, au respect des valeurs dont les sapeurs-pompiers sont porteurs et, plus globalement, notamment par son action sociale, à assurer la défense de leurs intérêts, de leur image et de leurs droits tant auprès des populations, des pouvoirs publics et des employeurs qu'en justice.

**Le sapeur-pompier volontaire** contribue à faire vivre le réseau associatif.

**Nom :**

Le

**Prénom :**

à

Signature

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)\*



**ATTESTATION  
de Participation à une Session  
de Formation**

**Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours**

-----  
*Groupement : Administration générale  
et Ressources Humaines*

Je soussigné(e) .....

atteste suivre actuellement une formation pour l'obtention du :

Diplôme BNSSA

Diplôme conférant le titre de maître-nageur sauveteur

Organisée par.....

et dont l'examen est prévu le.....

à .....

À ..... le .....

Signature du candidat

Cachet et signature  
du responsable de l'organisme  
de formation



Direction Départementale  
des Services d'Incendie et de Secours

-----  
Groupement : Administration générale  
et Ressources Humaines

## INFORMATION

# AUX CANDIDATS SAUVETEURS AQUATIQUES

Vous avez sollicité auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Orientales un engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire saisonnier affecté à la surveillance des baignades et des activités nautiques.

Aussi, je vous informe, qu'après votre stage de sélection, si votre candidature est sélectionnée, vous serez convoqué à la **visite médicale d'aptitude** des sapeurs-pompiers au Service de Santé et de Secours Médical du **SDIS 66**.

Pour cela vous devrez vous munir de tous les documents médicaux en votre possession, dont le carnet de vaccination à jour.

### **ATTENTION :**

**Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la tuberculose et l'hépatite B sont obligatoires. Elles sont à la charge du candidat.**

Si vous n'êtes pas vacciné contre l'hépatite B :

Rapprochez-vous de votre médecin traitant pour mettre en place un protocole de vaccination ; deux vaccins peuvent être prescrits : Engerix B ou Genhevac B.

Pour ces vaccins deux schémas accélérés sont possibles :

**Engerix B :** 1<sup>er</sup> jour : 1<sup>ère</sup> dose    7<sup>ème</sup> jour : 2<sup>ème</sup> dose    21<sup>ème</sup> jour : 3<sup>ème</sup> dose

**Genhevac B :** 1<sup>er</sup> jour : 1<sup>ère</sup> dose    10<sup>ème</sup> jour : 2<sup>ème</sup> dose    21<sup>ème</sup> jour : 3<sup>ème</sup> dose

**Rappel à 12 mois (4<sup>ème</sup> dose) quel que soit le schéma choisi.**

**Vous devez avoir bénéficié des trois premières injections pour être recruté.**

Si vous êtes déjà vacciné :

Si vous possédez une sérologie, **amenez-là le jour de votre visite médicale d'aptitude**.

Si vous ne possédez pas de sérologie, un bon de prise en charge et une ordonnance vous seront délivrés le jour de la visite. Vous devrez alors faire pratiquer le prélèvement dans les plus brefs délais et **transmettre les résultats au service de santé et de secours médical** du SDIS 66.

### ➤ Pour les nouveaux candidats :

#### **Radiographie pulmonaire :**

Si vous possédez une radiographie pulmonaire récente : datée de moins d' 1 an, **amenez là le jour de votre visite médicale d'aptitude**.

Si vous n'avez pas de radiographie pulmonaire récente, un bon de prise en charge et une ordonnance vous seront délivrés le jour de la visite. Vous devrez alors faire réaliser le cliché dans les plus brefs délais et **ramener le compte rendu au Service de Santé et de Secours Médical** du SDIS 66.

➤ Pour les anciens candidats : La radiographie pulmonaire est valable 2 ans.

**Votre engagement sera effectif, uniquement après avoir reçu la validation du Service de Santé et de Secours Médical du SDIS 66.**